



BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 05 AVRIL 2018.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de la BANK OF AFRICA– NIGER (BOA-NIGER) de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société qui se tiendra **le 05 avril 2018 à 10 heures au Centre de Formation de la BOA-NIGER (sise à BOA-Siège)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
 - Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
 - Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
3. Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2018.
4. Lecture et vote des résolutions.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au Siège Social de la Banque (Rue du Gawèye) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du G.I.E. à compter du **23 mars 2018** .

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président